



**BILAN**  
**ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE**  
**2021**  
**CVFSE / Oniris**

**CENTRE VETERINAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES  
DES PAYS DE LA LOIRE**



<b>OBJET</b>	Bilan des entrées et sorties faune sauvage 2021
<b>STRUCTURE</b>	Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE)
<b>ADRESSE</b>	Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique (Oniris) Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
<b>DIRECTEUR</b>	Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 <a href="mailto:olivier.lambert@oniris-nantes.fr">olivier.lambert@oniris-nantes.fr</a>
<b>VETERINAIRE</b>	Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage CHUV 02.40.68.76.37 <a href="mailto:philippe.gourlay@oniris-nantes.fr">philippe.gourlay@oniris-nantes.fr</a> Julie Botman – Assistante Hospitalière 02.40.68.77.76 <a href="mailto:Julie.botman@oniris-nantes.fr">Julie.botman@oniris-nantes.fr</a>
<b>SOIGNEUSES</b>	Laetitia Jochaud (janvier-août) <a href="mailto:laetitia.jochaud@oniris-nantes.fr">laetitia.jochaud@oniris-nantes.fr</a> Justine Beck (novembre-décembre) <a href="mailto:justine.beck@oniris-nantes.fr">justine.beck@oniris-nantes.fr</a> Amélie Ollivier <a href="mailto:amelie.ollivier@oniris-nantes.fr">amelie.ollivier@oniris-nantes.fr</a> 02.40.68.77.76
<b>SERVICES CIVIQUES</b>	Justine Beck – « Médiation/soins faune sauvage » Charlotte Buys – « Médiation/soins faune sauvage » Nicolas Naulin – « Abeilles sauvages »
<b>RESEAUX</b>	<a href="https://cvfse-nantes.wixsite.com">https://cvfse-nantes.wixsite.com</a> <a href="https://www.facebook.com/CVFSE.ONIRIS.NANTES">https://www.facebook.com/CVFSE.ONIRIS.NANTES</a> <a href="https://www.instagram.com/cvfse.oniris/">https://www.instagram.com/cvfse.oniris/</a>

Date de réalisation : février 2022

Photo de couverture : Plongoen imbrin (*Gavia immer*)

Crédits photos : CVFSE/Oniris

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2011

Entre 2011 et 2021, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a été multiplié par 1,5 (**Tableau N°1**) en lien principalement avec la sensibilisation grandissante du grand public envers la faune sauvage et la biodiversité en général, et la notoriété du centre. Depuis 2019, une meilleure prise en charge des appels téléphoniques au centre permet de limiter le nombre d'accueil d'animaux ne nécessitant aucune prise en charge médicale, mais il est clair que le nombre de sollicitations et finalement d'animaux accueillis continue d'augmenter. Une hausse spectaculaire du nombre de mammifères, presque 4 fois plus, est à noter de 2011 à 2021 alors que le nombre d'oiseaux accueillis n'augmente que légèrement. Cette hausse est notamment liée à l'arrivage massif de hérissons mais également un accueil plus important d'autres espèces et plus particulièrement les chiroptères.

**Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2011 à 2021 (sans prise en compte des tempêtes hivernales 2013-2014).**

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2011	1297	245	3	1545
2012	1372	301	5	1678
2013	1308	236	12	1556
2014	1485	402	11	1898
2015	1641	418	4	2063
2016	1987	563	8	2558
2017	1245	494	10	1749
2018	1626	639	6	2271
2019	1036	555	7	1598
2020	899	514	5	1418
2021	1367	898	7	2272

## RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2021

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021, le CVFSE a reçu **2 272 animaux de 112 espèces différentes** (**Tableau N°2**) et originaires d'au moins 12 départements de France métropolitaine (rappel 2020 : 1418 animaux reçus de 98 espèces différentes). Les oiseaux représentent 60 % des entrées, les mammifères 40 % et les reptiles/amphibiens restent très rares.

**Tableau N°2 : Nombre d'espèces et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2021.**

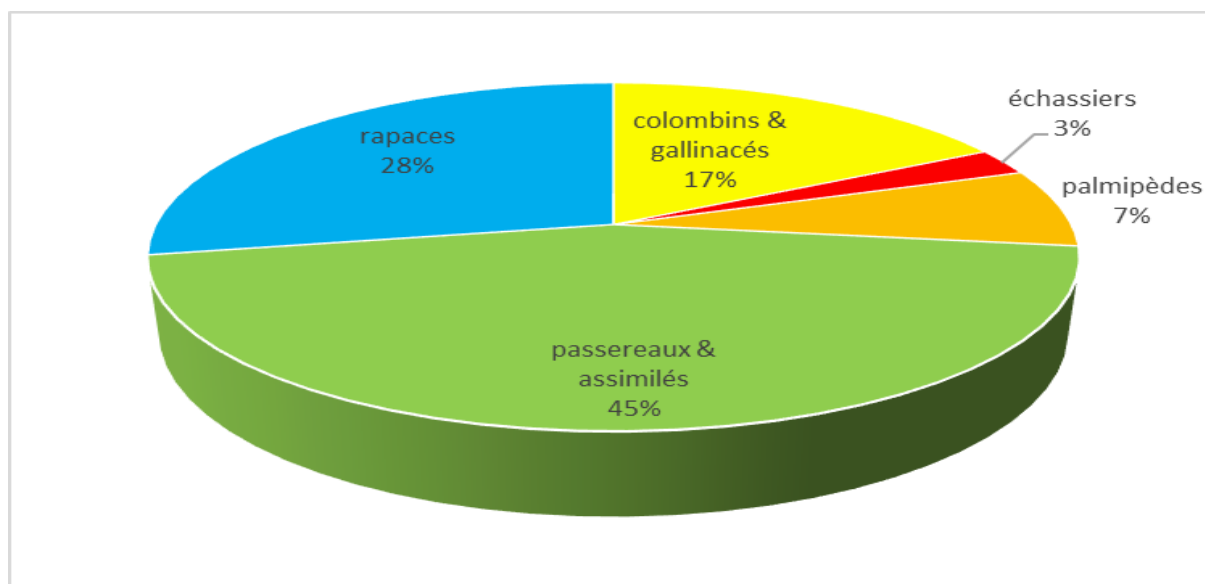
Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	85	1367	60 %
Mammifères	22	898	40 %
Reptiles/amphibiens	5	7	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>2272</b>	<b>100 %</b>

## Les oiseaux

Les oiseaux représentent 60 % des entrées avec 1367 individus reçus et se répartissent parmi 85 espèces (*Tableaux N°3*). (Rappel 2020 : 899 oiseaux de 76 espèces différentes). Les passereaux & assimilés (martinets par exemple) et les rapaces sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 73 % des entrées (*Tableau N°3 ; Figure N°1*).

**Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2021.**

Groupes	Nombres d'espèces	%	Nombre d'oiseaux	%
Colombins & gallinacés	6	7 %	235	17 %
Echassiers & limicoles	12	14 %	34	3 %
Palmipèdes	15	18 %	100	7 %
Passereaux & assimilés	38	45 %	618	45 %
Rapaces	14	16 %	380	28 %
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>100 %</b>	<b>1367</b>	<b>100 %</b>



**Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2021.**

Sur les 85 espèces d'oiseaux (*Tableaux N°4*) :

- ✓ 9 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Tourterelle turque (n=117), Martinet noir (n=116), Pigeon ramier (n=111), Buse variable (n=89), Faucon crécerelle (n=87), Effraie des clochers (n=77), Merle noir (n=72), Chouette hulotte (n=65), et Moineau domestique (n=57) ;
- ✓ 10 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pie bavarde (n=38), Canard colvert (n=37), Mésange charbonnière (n=36), Etourneau sansonnet (n=35), Rougegorge familier (n=30), ... ;

- ✓ 20 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Epervier d'Europe (n=19), Chevêche d'Athéna et Goéland argenté (n=17), Mouette rieuse (n=16), Hibou moyen-duc et Fauvette à tête noire (n=13), ... ;
- ✓ 46 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Cigogne blanche, Grive draine, Héron cendré et Rougequeue noir (n=4), Faucon pèlerin et Grosbec casse-noyaux (n=2), Bécasseau sanderling (n=1), Engoulevent d'Europe (n=1), Grand Gravelot (n=1), Héron pourpré (n=1), Hibou des marais (n=1), Lorient d'Europe (n=1), Pic noir (n=1), Plongeurs arctique et imbrin (n=1), ...

En 2021, aucune nouvelle espèce d'oiseau pour le CVFSE n'a été reçue.

**Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leur effectif en 2021.**

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	8	Foulque macroule	2	Merle noir	72
Aigrette garzette	1	Gallinule poule d'eau	6	Mésange bleue	11
Bécasseau sanderling	1	Geai des chênes	3	Mésange charbonnière	36
Bécasse des bois	6	Gobemouche noir	1	Milan noir	1
Bécassine des marais	1	Goéland argenté	17	Moineau domestique	57
Bergeronnette grise	6	Goéland brun	3	Mouette mélanocéphale	2
Bondrée apivore	5	Goéland leucophée	1	Mouette rieuse	16
Busard des Roseaux	1	Goéland marin	2	Oedicnème criard	1
Busard Saint-Martin	1	Grand Cormoran	5	Passereau sp.	7
Buse variable	89	Grand Gravelot	1	Perdrix grise	1
Canard colvert	37	Grèbe castagneux	1	Perdrix rouge	1
Chardonneret élégant	9	Grèbe huppé	2	Pic épeiche	5
Chevêche d'Athéna	17	Grimpereau des jardins	2	Pic noir	1
Choucas des tours	10	Grive draine	4	Pic vert	10
Chouette hulotte	65	Grive musicienne	29	Pie bavarde	38
Cigogne blanche	4	Grosbec casse-noyaux	2	Pigeon ramier	111
Corneille noire	21	Guillemot de Troil	3	Pinson des arbres	24
Cygne tuberculé	3	Héron cendré	4	Pipit farlouse	2
Effraie des clochers	77	Héron garde bœufs	5	Plongeur arctique	1
Engoulevent d'Europe	1	Héron pourpré	1	Plongeur imbrin	1
Epervier d'Europe	18	Hibou des marais	1	Rougegorge familier	30
Etourneau sansonnet	35	Hibou moyen-duc	13	Rougequeue à front blanc	1
Faisan de colchide	3	Hirondelle de fenêtre	20	Rougequeue noir	4
Faucon crécerelle	87	Hirondelle rustique	20	Sitelle torchepot	2
Faucon hobereau	3	Huppe fasciée	2	Spatule blanche	3
Faucon pèlerin	2	Hypolaïs polyglotte	3	Tourterelle turque	117
Fauvette à tête noire	13	Lorient d'Europe	1	Verdier d'Europe	2
Fauvette grisette	1	Martinet noir	116		
Fou de Bassan	6	Martin-pêcheur d'Europe	8	<b>TOTAL</b>	<b>1367</b>

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en été (correspond à la présence des migrateurs et à la période de naissances pour la majorité des oiseaux) puis décroît jusqu'en décembre (*Figure N°2*). Cette répartition est directement liée aux causes d'accueil des oiseaux au CVFSE même si depuis 2019 le CVFSE a mis l'accent sur la remise au nid, à chaque fois que



possible (et avec l'aide notamment de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique), des oisillons tombés et non blessés.

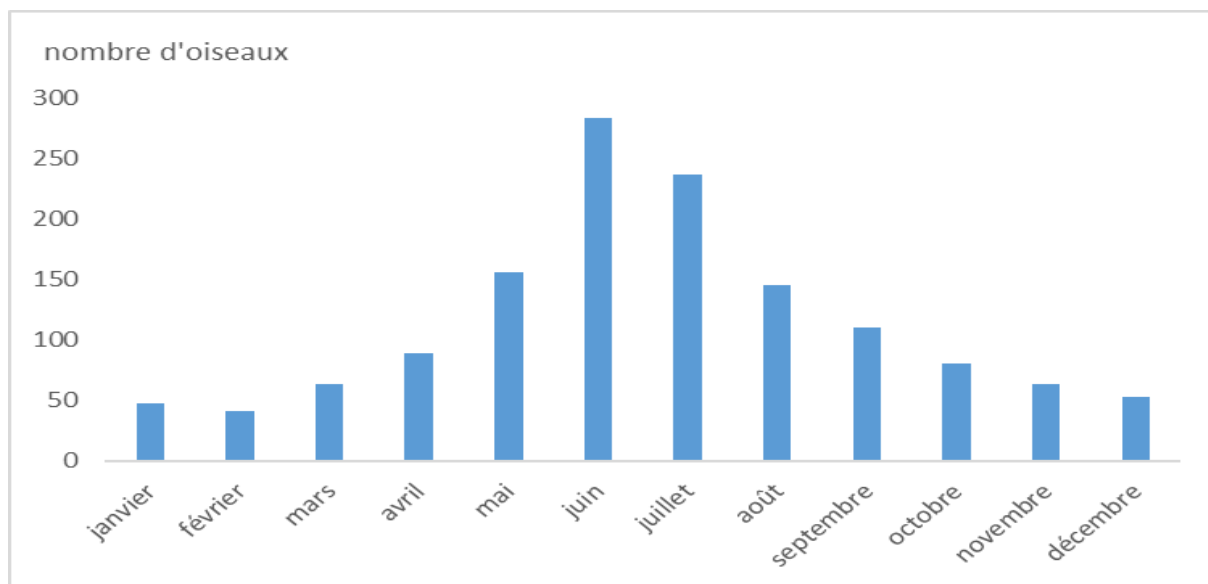


Figure N°2 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2021.



Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) reçu au CVFSE en 2021.



Jeune Blaireau d'Europe (*Meles meles*) reçu au CVFSE en mars 2021.

Les mammifères représentent 40 % des entrées en 2021 avec 898 individus reçus (une augmentation de 75 % par rapport à 2020 !) et se répartissent parmi 22 espèces ([Tableau N° 5](#)) (Rappel 2020 : 514 mammifères de 19 espèces différentes).

Les hérissons sont les mammifères toujours majoritairement recueillis au CVFSE avec 78 % des entrées (n=701) ! Cette espèce est d'ailleurs l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2021 toutes espèces confondues. Notons que les chiroptères (Pipistrelles, murins, oreillards et sérotines) sont de plus en plus reçus au centre (n=74 contre 39 en 2020), indiquant une prise en considération et une sensibilisation croissantes du grand public envers ces espèces souvent mal aimées ! Le nombre de chevreuils accueillis est également en constante augmentation. En 2021, le nombre de

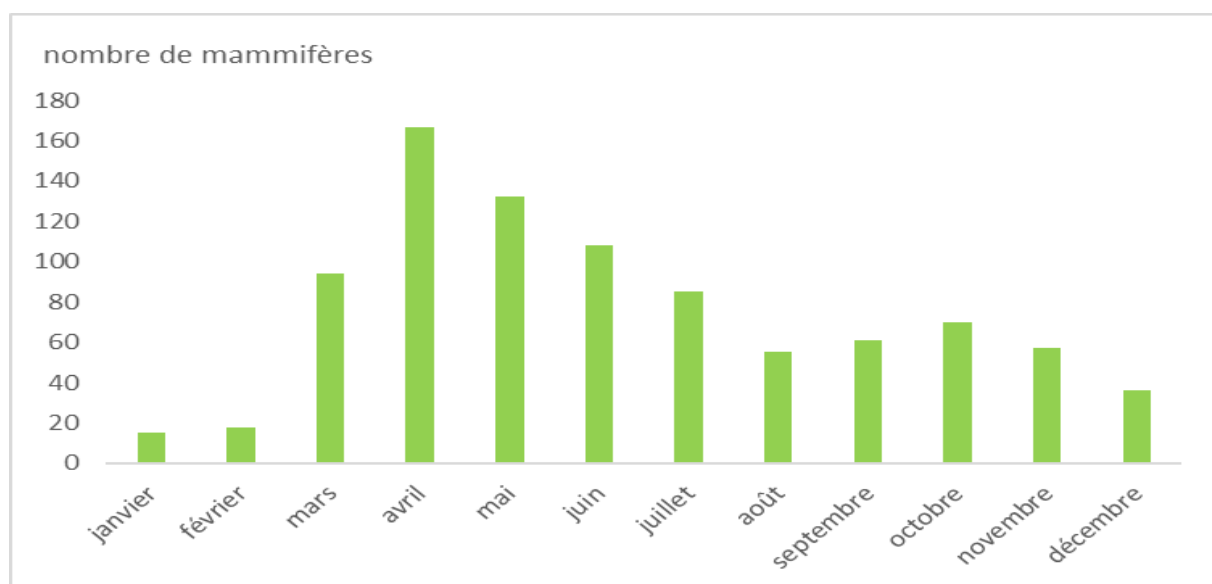
lièvres reçus est très important par rapport aux années précédentes (n=22 contre 4 en 2020 !!!) en lien avec des populations au niveau départemental plutôt en bonne santé.

**Tableau N°5 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur effectif en 2021.**

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Blaireau d'Europe	2	Lérot	15	Pipistrelle de Kühl	13
Campagnol terrestre	1	Lièvre d'Europe	22	Ragondin	1
Chevreuil	18	Martre des pins	1	Rat brun	1
Crocidure des jardins	1	Mulot sylvestre	1	Renard roux	5
Ecureuil roux	29	Murin à moustaches	2	Rongeur sp.	6
Fouine	11	Noctule commune	3	Sanglier	2
Hérisson d'Europe	701	Oreillard gris	1	Sérotine commune	2
Lapin de garenne	7	Pipistrelle commune	53		

Parmi les 22 espèces de mammifères reçues en 2021 ([Tableau N° 5](#)) :

- ✓ 2 sont « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=701) et Pipistrelle commune (n=53) ;
- ✓ 2 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Ecureuil roux (n=29) et Lièvre brun (n=22) ;
- ✓ 6 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Chevreuil (n=18), Lérot (n=15), Pipistrelle de Kühl (n=13), Fouine (n=11), Lapin de garenne (n=7) et Renard roux (n=5) ;
- ✓ 12 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Murin à moustaches (n=2), Crocidure des jardins (n=1), Martre des pins (n=1) ...



**Figure N°3 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2021.**



La répartition du nombre de mammifères accueillis (*Figure N°3*) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus : augmentation au printemps avec les naissances et au début de l'automne avec les secondes portées.

## Les reptiles & amphibiens

---

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,3 % des entrées en 2021 avec 7 individus reçus de 5 espèces différentes : Couleuvre d'Esculape (n=3), Crapaud commun (n=1), Orvet (n=1), Salamandre tachetée (n=1) et Tarente de Maurétanie (n=1).

### Cas clinique

Le 03 août 2021, une Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) découverte en bord de route avec du sang s'écoulant de la cavité buccale, a été rapatriée au centre. Lors du transport, elle a pondu 10 œufs dans son carton ! L'examen clinique a mis en évidence une déviation hémi-mandibulaire, la mandibule inférieure droite étant fracturée. Les serpents n'ont pas d'os qui relie leurs mandibules inférieures, cela leur permet d'écartier les mâchoires et d'avalier des proies plus grosses qu'eux. La contrepartie est qu'en cas de fracture la consolidation osseuse est moins rapide que pour un mammifère ! Pour cette couleuvre hospitalisée au centre, la fracture ne nécessitait pas d'être immobilisée tant que l'animal ne se nourrissait pas, laissant ainsi sa mâchoire au repos. Le simple fait de ne pas lui mettre de nourriture à disposition devait permettre une récupération complète en quelques semaines. Bien que le jeûne sur plusieurs jours ne soit pas problématique pour les couleuvres, l'équipe médicale a surveillé son état physiologique de près afin de procéder à un gavage si nécessaire. Après plus de 3 semaines d'hospitalisation, cette Couleuvre a pu être relâchée dans le milieu naturel, en parfaite santé.

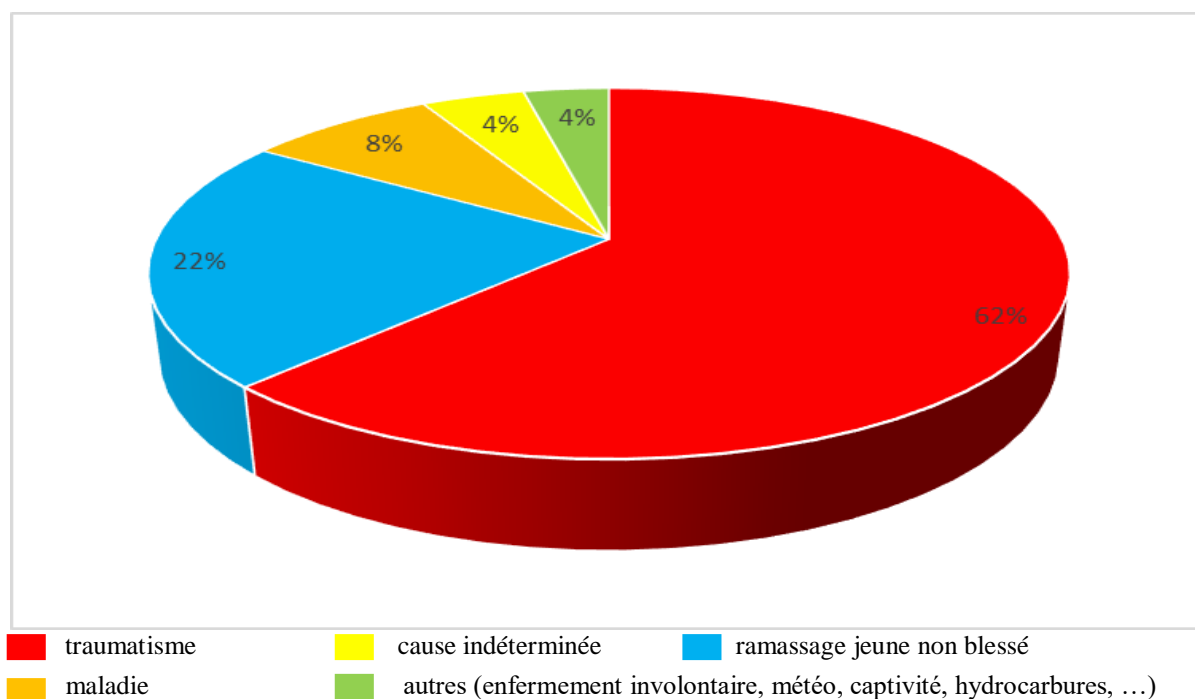
Pour les œufs pondus, nous avons contacté l'herpétologue du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes qui nous a alors conseillé de les déposer dans un compost (milieu très proche du milieu naturel dans lequel se développent les œufs : la température y est généralement d'environ 30°C, la température idéale pour le développement des embryons). Nous avons donc contacté un partenaire du centre, qui a accepté d'accueillir les œufs dans l'espoir de les voir éclore ! Toutes les précautions ont été prises pour le transport des œufs pour assurer la survie des embryons : en effet, chez certains animaux comme pour cette espèce, l'embryon n'est pas relié à l'œuf, celui-ci ne doit donc pas être retourné ou roulé sous peine de tuer l'embryon.



**Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) reçue au CVFSE en 2021 et ayant pondu dans le carton de transport.**

## Les oiseaux

Les oiseaux admis au CVFSE en 2021 ont principalement été victimes de traumatismes – 62 % (accidents de la route, collisions avec des vitres ou autres obstacles fixes, braconnage, prédation, ...) (*Figure N°4*) :



**Figure N°4 : Répartition par cause d'entrée des 1367 oiseaux admis au CVFSE en 2021.**

Les causes d'entrée en 2021 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (*Tableau N°6*) mais les causes traumatiques sont les principales causes d'entrées pour l'ensemble des oiseaux : les rapaces (72,9 %), les échassiers & limicoles (64,7 %), les passereaux & assimilés (60,8 %), les colombins & gallinacés (57,0 %), et les palmipèdes (42,0 %). Seuls les palmipèdes sont concernés par la cause d'entrée hydrocarbures (1,0 %) et en une proportion très faible (1 seul oiseau mazouté reçu en 2021). Malgré l'effort de la prise de commémoratifs et l'amélioration du diagnostic clinique, les causes indéterminées restent fréquentes et varient entre 3,2 % et 14,0 % en fonction des groupes d'oiseaux. L'effort d'éducation à l'environnement, d'information et d'aide sur le terrain pour le grand public mené par le CVFSE et ses partenaires (notamment la LPO44) a permis la remise au nid d'un certain nombre de jeunes oiseaux et donc une baisse de la prise en charge des jeunes oiseaux non blessés.

**Tableau N°6 : Répartition, par groupe zoologique et par cause d'entrée des oiseaux admis au CVFSE en 2021.**

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins &amp; gallinacés</i> (n=235)	<i>Echassiers &amp; limicoles</i> (n=34)	<i>Palmipèdes</i> (n=100)	<i>Passereaux &amp; assimilés</i> (n=618)	<i>Rapaces</i> (n=380)
cause indéterminée	3,8 %	8,8 %	14,0 %	3,2 %	3,4 %
traumatisme	<b>57,0 %</b>	<b>64,7 %</b>	<b>42,0 %</b>	<b>60,8 %</b>	<b>72,9 %</b>
maladie	29,4 %	5,9 %	7,0 %	3,6 %	2,4 %
hydrocarbures	0,0 %	0,0 %	1,0 %	0,0 %	0,0 %
ramassage jeune	8,5 %	14,7 %	31,0 %	30,3 %	14,7 %
Autres (enfermement involontaire, météo, captivité)	1,3 %	5,9 %	5,0 %	2,1 %	6,6 %

Le détail des causes traumatiques montre une variation importante entre les différentes catégories d'oiseaux ([Tableau N°7](#)). Si on excepte les traumatismes d'origine inconnue (représentant des proportions importantes en particulier chez les palmipèdes et les échassiers & limicoles avec respectivement 64,3 % et 50,0 %), les collisions routières sont les causes traumatiques les plus fréquentes pour les rapaces (41,5 %) et les palmipèdes (14,3 %); les cas de prédation par les animaux domestiques touchent quant à eux majoritairement les colombins & gallinacés (49,3 %) et les passereaux & assimilés (38,6 %). Les collisions avec des objets fixes (vitres, grillages, filets, lignes de pêche, autres indéterminés, ...) touchent la majorité des échassiers & limicoles (18,2 %).

**Tableau N°7 : Répartition, par cause d'entrée traumatique et par groupe zoologique, des oiseaux admis au CVFSE en 2021.**

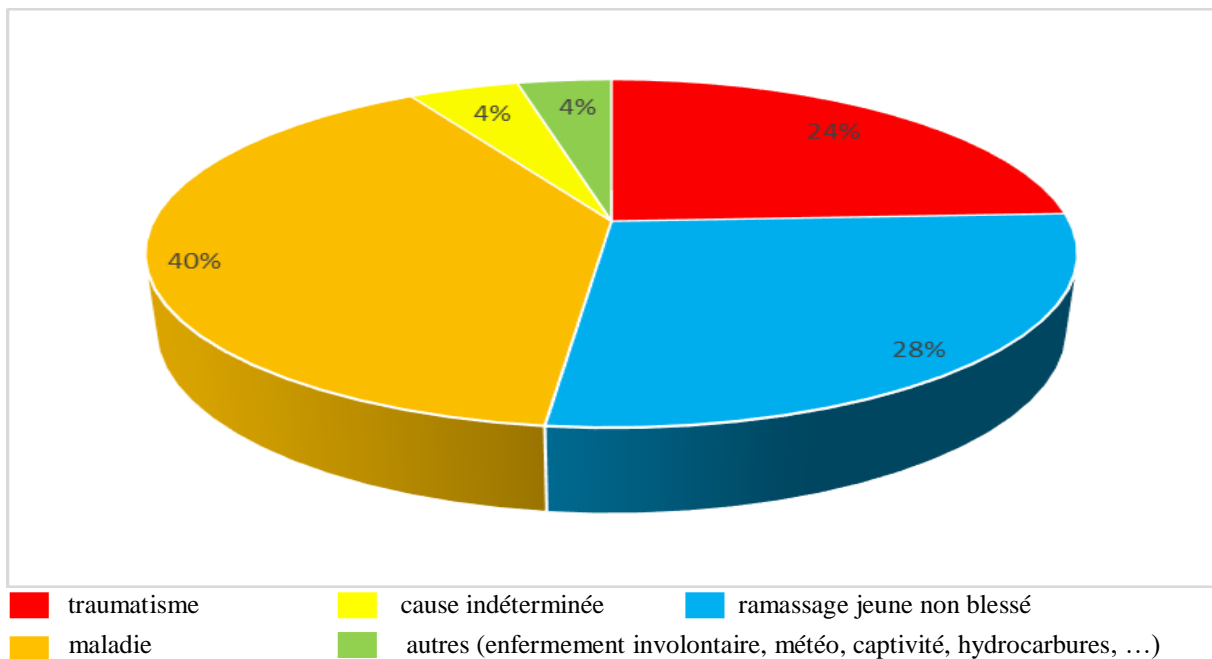
<i>Cause d'entrée traumatique</i>	<i>Colombins &amp; gallinacés</i> (n=134)	<i>Echassiers &amp; limicoles</i> (n=22)	<i>Palmipèdes</i> (n=42)	<i>Passereaux &amp; assimilés</i> (n=376)	<i>Rapaces</i> (n=277)
origine indéterminée	35,1 %	50,0 %	64,3 %	27,9 %	35,4 %
tir	0,0 %	0,0 %	2,4 %	1,9 %	3,6 %
ligne électrique	0,7 %	4,5 %	0,0 %	0,0 %	5,8 %
collision obstacle fixe	9,0 %	<b>18,2 %</b>	11,9 %	24,2 %	12,3 %
prédation	<b>49,3 %</b>	13,6 %	7,1 %	<b>38,6 %</b>	1,4 %
collision routière	6,0 %	13,6 %	<b>14,3 %</b>	7,4 %	<b>41,5 %</b>

## Les mammifères

---

Les mammifères admis au CVFSE en 2021 ont principalement été victimes de maladie et de sorties de gîtes prématurées (ramassage de jeunes blessés) avec respectivement 40 % et 28 % des entrées (*Figure N°5*). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.

L'origine des traumatismes est le plus souvent inconnue (54,6 % des cas) mais parmi les causes connues, les cas de prédation par les animaux domestiques et les collisions routières sont les plus fréquentes et représentent 21,6 % et 12,8 %.

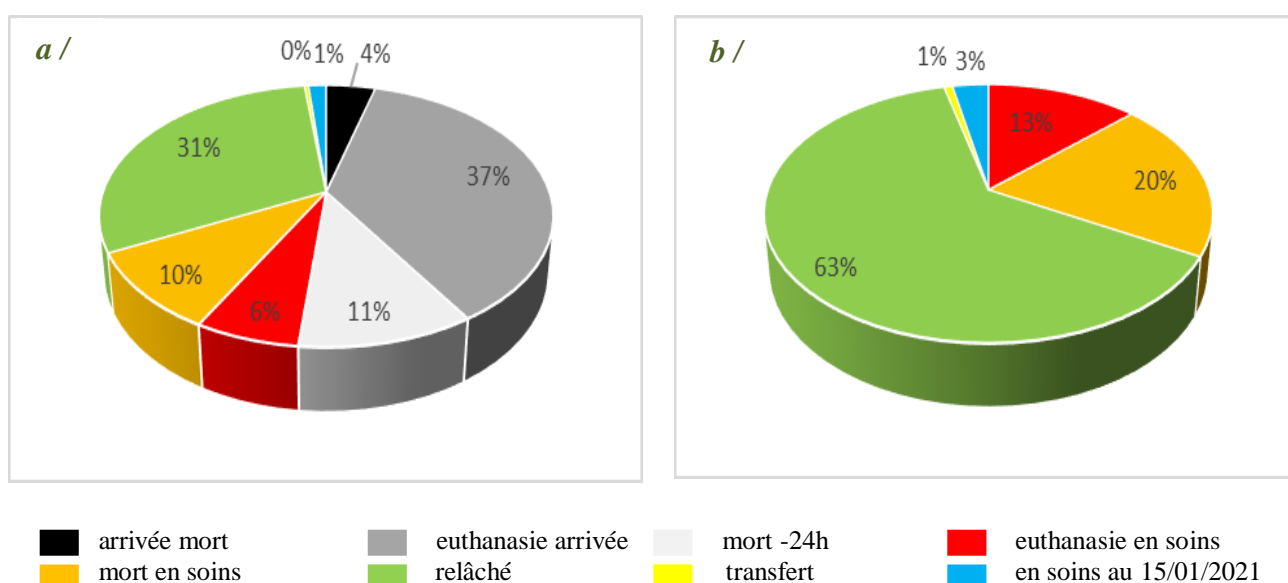


**Figure N°5 : Répartition par cause d'entrée des 514 mammifères admis au CVFSE en 2021.**



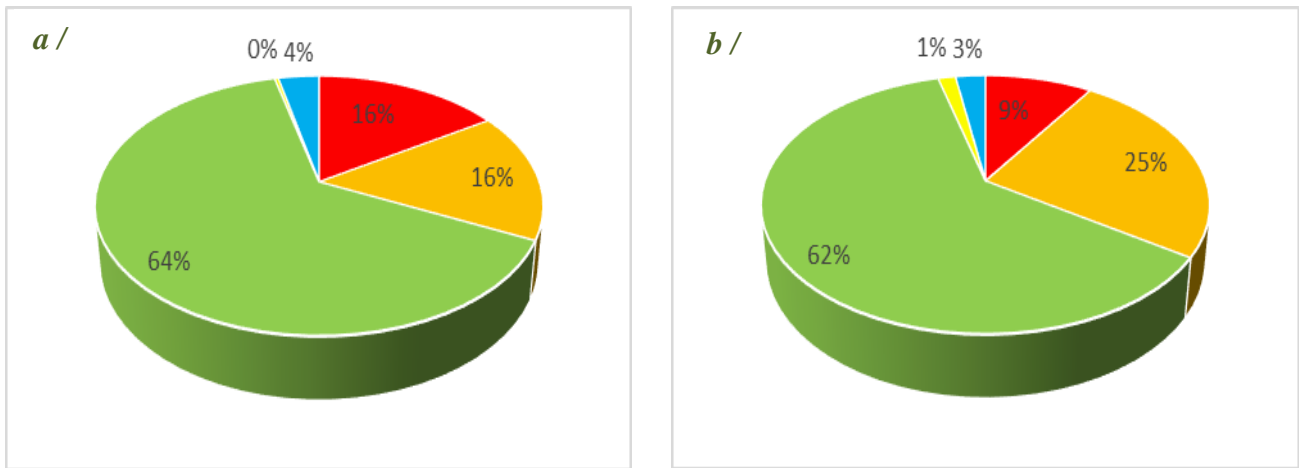
## RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2021

Parmi les 2 272 animaux admis par le CVFSE en 2021, 693 ont été relâchés soit 31 % (*Figure N°6, a*). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (41 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 11 % des animaux reçus en 2021 sont décédés moins de 24 heures après leur admission au CVFSE : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 1 099 animaux (soit 48 %) ont reçu en 2021 des soins effectifs, dont 693 ont pu être relâchés soit 63 % (*Figure N°6, b*).



**Figure N°6 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2021.**

Les proportions des devenirs des animaux soignés (*Figure N°7, a et b*) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont comparables en 2021 avec 64 % d'oiseaux et 62 % de mammifères relâchés. La proportion de mammifères décédant en soins est par contre plus importante que celle des oiseaux avec respectivement 25 % et 6 % ; à l'inverse la proportion d'oiseaux euthanasiés pendant la phase d'hospitalisation est plus importante que celle des mammifères avec respectivement 16 % et 9 %.



■ euthanasie en soins   
 ■ mort en soins   
 ■ relâché   
 ■ transfert   
 ■ en soins au 15/01/2021

**Figure N°7 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2021.**



**Relâcher d'une Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) le 07 septembre 2021 après baguage par Hubert Dugué président de l'ACROLA (Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique)**

Les devenir des oiseaux et des mammifères reçus au centre en 2021 sont différents selon les causes d'entrées. En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, (i) 55 % des oiseaux victimes de traumatisme, 88 % des jeunes oiseaux ramassés non blessés, et 49 % des oiseaux malades, et (ii) 59 % des mammifères victimes de traumatisme, 67 % des jeunes mammifères ramassés non blessés, et 60 % des mammifères malades, ont été relâchés.



Jeune Blaireau d'Europe (*Meles meles*) reçu en 2021 au CVFSE lors d'un gavage par Justine Beck (service civique « médiation/soins faune sauvage ») et dans son box.

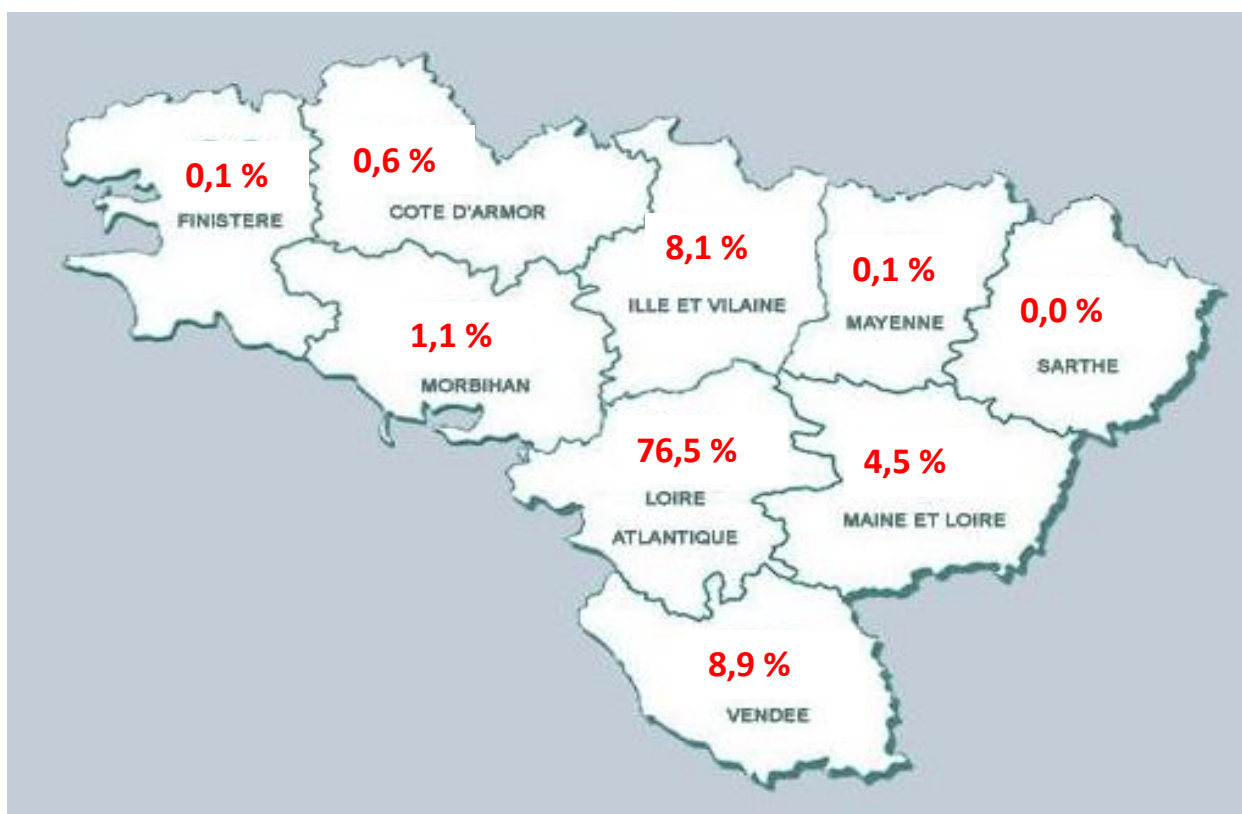


## ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2021

En 2021, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 17 départements (*Tableau N°8*). La majorité des animaux, 89,3 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 9,9 % de la Région Bretagne et 0,8 % d'autres régions françaises (*Figure N°8*).

**Tableau N°8 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2021 en fonction de leur département d'origine.**

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
Allier	1	Lot-et-Garonne	2
Charente-Maritime	8	Maine-et-Loire	102
Côtes-d'Armor	14	Mayenne	2
Deux-Sèvres	1	Morbihan	25
Finistère	2	Normandie	3
Hauts-de-Seine	2	Orne	1
Ille-et-Vilaine	183	Sarthe	1
Loire-Atlantique	1724	Vendée	200
Loiret	1		



**Figure N°8 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2021 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 2253/2272 animaux).**

La proportion d'animaux en provenance d'Ille-et-Vilaine a nettement augmenté en 2021 en lien avec la fermeture temporaire du Centre de soins Volée de Piafs, les bénévoles de la LPO35 ayant fait de nombreux rapatriements vers le CVFSE.

Au sein de la Région des Pays de la Loire, 85,0 % des animaux proviennent de Loire-Atlantique, 9,9 % de Vendée, 5 % du Maine et Loire, 0,1 % de la Mayenne et 0,0 % de la Sarthe. Quarante-trois pourcent des animaux ont été rapatriés au CVFSE directement par les découvreurs et 13 % des animaux ont transité via les bénévoles des réseaux associatifs (Réseau des bénévoles des Centres de soins, Ligue pour la Protection des Oiseaux, ...).

## PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les différents taux « cause d'entrée » et « devenir » représentent des indicateurs de performance de l'activité de réhabilitation des animaux sauvages du CVFSE (précision du diagnostic et efficacité des soins entrepris). Ces indicateurs permettent à l'équipe de définir des objectifs d'amélioration de ses compétences pour les années à venir : réduire le taux de « cause indéterminée » en perfectionnant les capacités diagnostiques du CVFSE et augmenter le taux de « relâcher » en améliorant la qualité des soins vétérinaires entrepris et la qualité de la rééducation/réhabilitation en volières. Ce dernier aspect ne peut se faire également sans un protocole de tri sérieux à la suite de l'examen clinique afin (i) de ne pas compromettre les chances de survie de certains individus en se dispersant et en essayant en vain de tout sauver et (ii) par conséquent de concentrer les efforts et les soins sur les individus pour lesquels la probabilité de relâcher en milieu naturel est bonne.

Les dernières catastrophes écologiques naturelles ou d'origine anthropique (Erika, Prestige, Grande America, tempêtes hivernales, canicules) ont montré combien il était essentiel (i) de maintenir un état de veille au centre, avec une équipe formée et performante, et du matériel fonctionnel et mobilisable rapidement, et (ii) d'entretenir un réseau de partenariat fort et efficace aussi bien du point de vue réglementaire, financier, logistique que médical. C'est dans ce sens que le centre travaille régulièrement avec les associations naturalistes (LPOs, ...), les collectivités territoriales (Département, Nantes Métropole, ...) et les centres de soins (Réseau Centres de Soins Faune Sauvage, Union Française des Centres de Sauvegarde, centres de soins hors réseaux).

Enfin, un des enjeux majeurs reste pour le CVFSE de trouver les moyens financiers (et donc humains) pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles cette mission d'accueil, de soins et de réhabilitation de la faune sauvage en détresse. La situation est de plus en plus compliquée et paradoxale : la demande pour prendre en charge les animaux sauvages blessés est de plus en plus importante mais les subventions ne cessent de diminuer et certains partenariats de longue date sont remis en question voire arrêtés (Conseil Régional des Pays de la Loire en 2016, Groupe TOTAL en 2020) !



Depuis 2019, l'équipe du CVFE a fait le choix de consacrer des moyens humains pour l'accueil téléphonique et le conseil aux particuliers ayant découvert un animal sauvage. Ce travail chronophage mais essentiel a permis la remise rapide en milieu naturel d'animaux pour lesquels une prise en charge médicale n'était pas nécessaire (remise au nid de jeune tombé et sans blessure, remplacement de mammifères dérangés pendant leur sommeil diurne, ...). Si la mise en place et la perception par le public de ce fonctionnement ont pu être parfois encore compliquées en 2021, les nombreux témoignages confirmant la bonne santé des animaux plusieurs jours après la remise en « liberté » nous a conforté dans ce choix et nous pousse à poursuivre dans ce sens, pour le bien des animaux et pour la qualité des soins à prodiguer aux individus réellement en détresse. L'information et la sensibilisation du grand public sont essentielles quand elles tiennent compte de la biologie et de l'écologie des espèces. La reconnaissance du travail des centres de soins ne doit pas passer par la quantité du nombre d'animaux accueillis mais bien par la qualité de l'information transmise et du travail accompli.



Fratrie d'Effraies des clochers (*Tyto alba*) reçue en 2021 au CVFSE.